

Ville de Saint-André

Résidence « VICTORIA »

Diagnostic Social Local | du 8 Avril au 23 Mai 2019



Groupe 6: EJE/ES/ASS 2018-2021

SALIM Charfia ; FAUVET Sarah ; ALI Toianti ; OUSSINI Anchiat ; HILA Kalathouni ;

ROBERTSON Fitia ; ROBIERE Loïna ; TURNACO Caroline ; VIGREUX Jenny ;

RAMASSAMY Laetitia ; ROLLIN Paméla

Remerciements

Tout d'abord, nous tenons à remercier la coordinatrice du "module immersion territoire" de l'IRTS Madame Nathalie DUGAIN, pour la création de ce stage qui fut extrêmement enrichissant pour nous en tant que futurs travailleurs sociaux ainsi que pour ses orientations fructueuses, sa disponibilité sans failles et sa patience.

Nous remercions également Madame Capucine DIJOUX notre tutrice, ainsi que le responsable du service Aménagement de la mairie, monsieur Mathieu LAM-YAM, pour leur accueil, les moyens qu'ils ont mis à notre disposition et pour tout ce qu'ils nous ont apporté lors de ce stage.

Nous souhaitons également remercier l'Association de Développement Social Local (ADSL), plus particulièrement le président Monsieur Johan BANCALA, Monsieur Augustin CAZAL, chargé du service développement local de la SHLMR ainsi que Monsieur REGEL, responsable du pôle animation séniors du CCAS qui, en collaboration, ont été d'une grande aide tout au long de notre démarche. Ils nous ont soutenues jusqu'à s'impliquer dans l'organisation de notre restitution. Nous les remercions également pour la disponibilité et la confiance qu'ils ont su nous accorder.

Nous sommes infiniment reconnaissantes des témoignages, de la disponibilité et de la convivialité des résidents, des commerçants et des instituts du quartier victoria qui ont patiemment répondu à nos interrogations et sans lesquelles notre diagnostic social local de territoire n'aurait pas été aussi riche.

Nous remercions Monsieur MALARTRE pour l'exposition et la clarification de son projet au sein de la SHLMR.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué, à travers leur participation, à faire de ce stage une réussite.

Sommaire

INTRODUCTION	3
PARTIE 1 : PRÉSENTATION	4
L’histoire de Saint-André	4
Résidence “ Victoria”	6
PARTIE 2 : LES ÉTAPES DE NOTRE DÉMARCHE DE DIAGNOSTIC	7
1. Objectifs et stratégies mises en place	7
2. L’échange avec la population	10
PARTIE 3 : ANALYSE DES DONNEES ET PROPOSITIONS D’ACTIONS	11
1. Synthèse de la grille AFORM	11
2. L’échange avec les acteurs	13
3. Résultat de l’enquête	15
4. Propositions d’actions	16
PARTIE 4 : VISIONS ET ACCOMPAGNEMENTS DES TROIS CORPS DE MÉTIERS	17
CONCLUSION	20

INTRODUCTION

Nous sommes un groupe de onze apprenantes inter filière de promotion 2018-2021. Ce groupe est composé de cinq éducatrices de jeunes enfants (EJE), quatre éducatrices spécialisées (ES) et deux assistantes de service social (ASS).

Dans le cadre de notre parcours de formation, nous effectuons un stage d'immersion territoire de six semaines se déroulant du 8 avril au 23 mai 2019.

Notre étude s'est faite sur un quartier de Saint-André, celui de la résidence VICTORIA, d'où notre choix de nommer notre groupe « les victorieuses ».

Ce stage a pour objectif d'établir un diagnostic partagé sur un territoire donné, d'identifier et de délimiter ce territoire, pour ensuite relever une ou plusieurs problématiques, puis proposer d'éventuels champs d'actions. Notre objectif général de formation est de construire des compétences partagées et des connaissances communes en lien avec le développement social local.

La commande de notre référente de terrain, Madame Dijoux, est de relever l'avis des résidents concernant leur quartier ainsi que le projet NPNRU afin d'obtenir une vision sociale sur l'aménagement du territoire.

Les objectifs principaux de notre groupe sont de recueillir des données, d'identifier les besoins, de relever les attentes des résidents puis de dégager des pistes d'actions répondant à ces besoins.

Pour comprendre notre démarche, nous commencerons par vous présenter la ville de Saint-André, son histoire, et situer l'historique de la résidence Victoria. Puis, nous vous exposerons les étapes du diagnostic et la méthodologie que nous avons choisi d'appliquer. Ensuite, nous vous communiquerons les données recueillies, ainsi que nos propositions d'actions. Pour finir, nous donnerons une vision et proposerons des actions à mener selon nos différents corps de métier. Le but étant de mettre en évidence l'importance de la pluridisciplinarité, tant au niveau des singularités de nos compétences respectives que dans l'accompagnement commun de chaque travailleur social.

PARTIE 1 : PRÉSENTATION

La commune de Saint-André est située au nord-est de l'île de La Réunion, à environ 20 km à l'est du chef-lieu Saint-Denis.

Le territoire communal est délimité par :

- La Grande Rivière Saint-Jean au nord-ouest, qui la sépare de Sainte-Suzanne
- La Rivière du Mât au sud, qui marque la frontière avec Bras-Panon
- La Crête du Cassé du cirque de Salazie au sud-ouest

La superficie de la commune est de 5 037 hectares, entre la Rivière du Mât et la Rivière Saint-Jean. Capitale historique de l'industrie sucrière, elle est aussi réputée pour sa production de vanille de qualité exceptionnelle. Saint-André est également le berceau de la culture tamoule (indienne) de la Réunion.

❖ **L'histoire de Saint-André**

Au fil des siècles, la population s'est enrichie d'une immigration nombreuse majoritairement d'origine tamoule et attirée par les emplois offerts par l'industrie sucrière ainsi que par la production de la vanille.

• **Une terre française depuis le XVII^e siècle**

C'est en 1513, que l'île de la Réunion est découverte par les Portugais. Elle reste inhabitée jusqu'en 1636, avec la prise de possession française de Bourbon. Les premiers exilés sont reclus à Bourbon en 1646, par Monsieur PROMIS, Gouverneur du Comptoir Français de Fort-Dauphin, pour mettre un frein à leurs ardeurs mutines. Débarqués du Saint Laurent, ils sont installés dans le quartier des Français, sur les bords de la rivière Saint-Jean. La région de Saint-André a donc historiquement vu débarquer les premiers Français.



Les premiers habitants de Saint-André construisent une chapelle en bois. En février 1750, elle prend feu, ce qui active la construction d'une nouvelle église en pierre terminée en 1752. L'église connut beaucoup de vicissitudes, un tremblement de terre puis la révolution, elle est rasée sur ordre de l'assemblée coloniale en 1795.

Saint-André a d'abord fait partie du quartier de Sainte-Suzanne en 1704, avant de devenir section administrative de la commune de Saint-Benoît en 1733. Saint-André est devenu commune en 1741.

❖ **Saint-André aujourd'hui**

Nous retrouvons un patrimoine bâti vieillissant :

- Le Carré Eglise
- La Cité artisanale
- Le Centre commercial

La Réunion compte un total de 862 814 habitants en 2016.

Saint André fait partie de la Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)

Cette commune est la cinquième la plus peuplée de l'île avec ses 56 088 habitants en 2016 (Source www.insee.fr).

Elle est depuis la commune la plus peuplée de la communauté de l'est. Elle est suivie par Saint Benoit (38 466 habitants), Bras Panon (12 899 habitants), Salazie (7 510 habitants), Sainte Rose (6 600 habitants) et La Plaines des Palmistes (6 454 habitants).

Les principales caractéristiques de ce pôle majeur d'urbanisation de la CIREST sont :

- Une population jeune et importante (45% de la CIREST)
- Une forte précarité avec un taux de chômeurs de 24,7% en 2015(source www.insee.fr)
- 70 000 habitants à horizon 2030 (+15000 hab.)

Le projet de la ville (NPNRU: Nouveau Projet National de Renouveau Urbain) concernant le quartier prioritaire du centre-ville a pour objectif de :

- Développer l'économie du territoire afin d'accroître les offres d'emploi à l'intention des habitants, ainsi réduire le taux de chômeurs et permettre aux habitants de ce quartier d'améliorer leurs conditions de vie,
- Faire du centre-ville "*un centre-ville attractif, ouvert à tous, agréable à tous*" (source "NPNRU projet centre-ville de Saint André présentation synthétique" de Laurent HOAREAU) incluant de nouveaux logements dans le but d'inciter une délocalisation des ménages aisés vers le centre-ville, dans un souci de cohésion sociale.
- Améliorer les conditions d'habitat, le cadre de vie des habitants et leur permettre un parcours résidentiel.

❖ **Résidence " Victoria"**

Le quartier Victoria est situé en centre-ville, à proximité de la gare routière, entre deux établissements scolaires : le lycée Jean PERRIN et le lycée Sarda GARRIGA. Aux alentours, il y a un supermarché, une salle de fête, divers magasins, une pharmacie, deux centres d'auto-école, une boucherie, un fleuriste, des établissements bancaires, des snack-bars, des lieux de cultes, une médiathèque et un complexe sportif. Chaque vendredi, le marché forain s'installe sur à l'arrière de la gare routière.

Cette résidence dispose de 218 logements, gérés par SHLMR. Il s'agit d'un vieux quartier qui a vu le jour en 1991 afin de proposer des logements aux personnes âgées autonomes qui ne souhaitent pas aller en EHPAD.

Une association est présente : ADSL (Association Développement Local Social), sa principale mission est d'accompagner les résidents dans leurs démarches administratives.

La résidence fait partie du quartier prioritaire du centre-ville de Saint-André.

Elle est, de ce fait, concernée par le NPNRU qui envisage d'aménager un mail piéton entre la résidence et le lycée Jean Perrin.

Le financement reçu par la SHLMR pour céder une partie d'un bâtiment, afin de réaliser le projet ci-dessus, permet au bailleur de réhabiliter Victoria et de résidentialiser les lieux.

PARTIE 2 : LES ÉTAPES DE NOTRE DÉMARCHE DE DIAGNOSTIC

1. Objectifs et stratégies mises en place

Pour mener à bien notre projet, nous avons décidé ensemble d'organiser un temps d'échange à raison d'une fois par semaine pour revoir ce qui a été produit et poser les objectifs hebdomadaires. Nous nous sommes organisées selon 5 règles d'or :

- ✓ Respecter les autres
- ✓ Communiquer efficacement
- ✓ Parler en français pour le travail de groupe
- ✓ Être ponctuel
- ✓ Se répartir équitablement les tâches

Dans un premier temps, nous sommes allées à la découverte du territoire délimité par le périmètre du QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville) du NPNRU (Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain) centre-ville. Pour cela, notre référente chargée de mission en renouvellement urbain nous a fourni une cartographie délimitant le territoire (Annexe 10). Cette dernière met en avant les trois parties de ce territoire : le quartier historique, le quartier centre-ville et le quartier de la gare. Grâce à cette carte, nous avons défini nos axes d'investigations :

- Nous nous sommes réparties en groupe de trois personnes, sur les différents territoires. Nous avons fait appel à nos cinq sens pour découvrir le centre-ville durant la première semaine.

- Ensuite, nous nous sommes rendues sur le quartier Victoria pour rencontrer les habitants et les acteurs. Notre référente nous a donné comme objectif d'apporter notre regard social concernant la population de Victoria afin de recueillir les ressentis et avis des habitants. A ce stade de l'investigation, nous n'avions aucune information à propos du projet NPNRU.

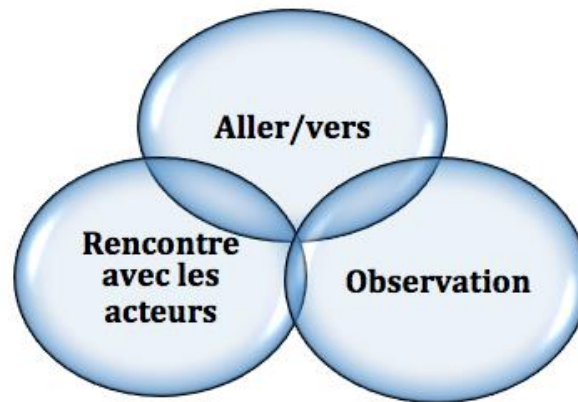
Suite à notre première rencontre avec les habitants de Victoria, nous avons fixé l'objectif global : Repérer les besoins et les attentes de la population.

Au cours du stage, nous avons eu des GAP (Groupe d'Analyse Pratique) pour échanger et analyser les différentes situations que nous avons rencontré et nous permettre de prendre du recul sur notre travail. En parallèle, nous avons eu des cours à l'IRTS sur la grille AFORM que nous détaillerons ultérieurement. Dans le même temps, des rencontres ont été programmées avec notre référente pour ainsi constater voir l'avancée de notre diagnostic. D'après lesquels nous avons opté pour une méthodologie qui se recoupe en 3 parties :

- Observation
- Analyse jointe au constat qui permet de dégager les éventuelles problématiques
- Solutions (qui peuvent être apportées)

Nous retenons également 3 approches :

- Celle qu'on appellera : "aller/vers", c'est à dire, aller au contact de la population dans une démarche d'écoute active et passive, suivie de reformulation, pour assurer une fluidité de communication.
- Observation : qu'on retrouve dans la méthodologie employée, qui permet la compréhension par l'observation
- L'approche avec les acteurs institutionnels : qui est un enjeu clé afin de garantir la compréhension du projet et des éléments recueillis en amont par ces derniers.



De plus, nous pouvons distinguer plusieurs types d'observations : sociales, culturelles... et celles-ci sont propices au recueil de données.

Enfin, nous avons eu des entretiens avec les acteurs tels que l'association ADSL (Association de Développement Social Local), la SHLMR (service développement local ; service d'opération et de réhabilitation), le CCAS (pôle animation sénior) et la SIDR.

Afin de collecter le plus de données possibles, nous avons élaborées deux questionnaires (Annexe 1) :

- le premier concernait la population (les habitants et les passants).

- le deuxième était pour les acteurs (les commerces, les associations...)

En vue de faciliter l'échange avec les habitants, nous avons décidé de nous mettre en binôme car un groupe aurait pu effrayer ces derniers. Cette approche nous a donné la possibilité de créer du lien et d'instaurer une relation de confiance. Ainsi les habitants étaient suffisamment à l'aise pour répondre à nos questions.

2. L'échange avec la population

Afin d'établir un contact avec la population, nous avons procédé en deux étapes :

- **La première étape :**

Nous avons commencé par investir le quartier, à observer comment les habitants occupaient leurs espaces, et nous avons photographié également la résidence à différents moments de la journée sur une plage horaire allant de 6h à 19h30.

Nous avons constaté que les habitants étaient relativement méfiants et curieux à la fois. En effet, ils avaient vite remarqué notre présence sur le territoire. Après quelques jours d'observation, nous sommes allées à la rencontre des passants et des habitants. Grâce à ces premiers échanges, nous avons su les mettre en confiance et leur exposer les raisons de notre présence de ce fait les échanges avec les habitants se sont faits plus facilement.

Dans la continuité, nous sommes allées au marché forain, se tenant tous les vendredis matin, observer sa fréquentation et les conséquences de circulation engendrées. Nous avons constaté que très peu de résidents s'y rendaient.

Suite à notre rencontre avec l'association ADSL, celle-ci nous a conviées à un repas partage, qui fût l'occasion pour nous de rencontrer les habitants de Victoria. Lors de ce repas, les personnes présentes étaient principalement des personnes âgées avec qui nous avons pu échanger. A titre d'exemples, Monsieur B., un habitant de la résidence, nous a donné des maniques et en échangeant avec lui il nous a fait part de sa passion pour la couture. Il fabrique des tapis mendiants, il fait lui-même ses ourlets et même des sacs cabas. Il y a également une dame qui aime beaucoup faire des pâtisseries, elle en a apporté lors de ce repas. Peu d'habitants se sont mobilisés pour ce déjeuner, nous étions en tout une vingtaine de personnes.

- **La deuxième étape :**

Grâce à notre première approche nous nous sommes familiarisées avec les lieux, les habitants et ainsi commencer à nous faire connaître des résidents. Suite à cela, nous avons rédigé un questionnaire à l'intention des personnes habitant et fréquentant la résidence Victoria afin d'identifier leurs besoins concernant leur cadre de vie, les services et activités proposés à proximité.

C'est la raison pour laquelle, nous avons fait du "porte à porte" toute la semaine à différents moments de la journée. Cependant, nous avons eu des difficultés à entrer en relation avec les

résidents dû à la fermeture de certains bâtiments. A savoir que dans le même temps le bailleur réalisait une enquête ce qui a entraîné de nombreux refus de la part des habitants.

En outre, des échanges avec les commerçants (le cercle du savoir, la pharmacie, les auto-écoles,...) implantés sur Victoria ont été établis pour recueillir leurs ressentis, leurs avis sur le quartier ainsi que leurs souhaits en lien avec la résidence. Nous avons également organisé un café partage le lundi 6 mai 2019. Le but était de partager un moment convivial avec les habitants et ce fût l'occasion d'interroger des personnes, mais aussi d'expérimenter un mode de communication adéquat à notre public. Subséquemment d'être disponible et à l'écoute, l'échange est essentiel aux prémices et au maintien de la relation avec les résidents. Nous notons que les moments de partage comme le café sont d'excellents temps pour compléter un recueil de données. Afin de communiquer l'évènement, nous avons créé au préalable des affiches pour inviter les habitants à nous rencontrer. Nous avons collé ces affiches aux murs à l'entrée des bâtiments et nous les avons distribuées aux habitants.

D'après ces deux étapes, nous avons récolté des données importantes pour notre diagnostic, pour ce faire nous avons utilisé le logiciel *Google Forms* afin de dégager et synthétiser sous forme de graphiques les réponses.

Enfin, notre restitution est programmée pour le jeudi 23 mai 2019. Nous avons opté pour le même mode de communication que celui utilisé pour le café partage. Par conséquent, nous avons réalisé un flyer. Après retour de notre référente, celle-ci nous a proposé un flyer reflétant notre collaboration avec la mairie. (Annexe 9)

PARTIE 3 : ANALYSE DES DONNEES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS

1. Synthèse de la grille AFORM

La grille AFORM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Résistances et Menaces) est un outil permettant d'exploiter les observations et les témoignages des habitants, des passants et des acteurs recueillis sur le territoire. Elle regroupe les critères suivants : géographique, historique, humain et organisationnel. En effet, elle permet d'organiser ceux-ci de manière à dégager une ou

des problématiques rencontrées ainsi que de mettre en exergue les potentialités du territoire, dans le but de proposer un champ d'intervention.

Nous avons alors renseigné une première grille AFORM, dès la deuxième semaine d'immersion (Annexe 5). Nous avons constaté plusieurs atouts tels que la proximité de commerces et services ainsi que l'inscription de la résidence dans le centre-ville. Toutefois, certaines faiblesses telles que l'insuffisance d'espaces verts et le manque d'entretien de ceux-ci ont aussi été relevées. Néanmoins, nous avons constaté que l'aménagement de l'espace vert déjà présent représenterait un atout considérable pour agrémenter le côté visuel, mais aussi de contribution à la cohésion sociale. En effet, un espace vert aménagé adapté (mobilier urbain) et entretenu permettrait aux habitants de la résidence de se rencontrer et ainsi de créer des liens. En revanche, il serait nécessaire de prendre en compte la délinquance déjà existante sur le territoire et l'errance de jeunes adultes dans les espaces communs.

A ce stade de l'immersion, nous n'avons échangé ni avec les habitants ni avec les acteurs. Nous avons élaboré cette première grille selon nos points de vue. Cette grille a été un premier aperçu du territoire. Lors de notre GAP (Groupe d'Analyse de Pratique), nous nous sommes appuyées sur celle-ci afin d'échanger avec l'intervenante et nous éclairer davantage dans notre réflexion. En effet, il nous est paru nécessaire de nous détacher de nos représentations et de prendre exclusivement en compte les demandes et besoins des résidents.

A partir de notre GAP et des réponses faites aux questionnaires, nous avons établi une deuxième grille AFORM (Annexe 5).

Nous avons constaté d'un point de vue géographique que la circulation engendre des nuisances sonores ; que l'aire de jeux représente un point de repère pour les jeunes squatteurs ; que la quantité d'espaces verts communs n'est pas suffisante. Cependant, ces faiblesses représentent aussi des forces. En effet, l'accès des véhicules motorisés à la résidence permet aux habitants de se garer proche de leur logement. La résidence possède de grands espaces de stationnement, aussi bien au sein de la résidence qu'aux abords de celle-ci. Enfin, les logements semblent bien entretenus.

D'un point de vue historique, la proximité du centre-ville avec la résidence est un atout permettant aux habitants d'avoir accès à plusieurs commerces et services. Malgré l'entretien des locaux, les bâtiments ont été édifiés au début des années 90. A la construction, un local était à la

disposition des résidents pour qu'ils puissent célébrer mariages, anniversaires... mais aussi pour les veillées mortuaires, ce qui n'est plus le cas à présent.

Nous avons observé que les ménages sont hétérogènes, il y a des personnes âgées vivant en couple ou seules, différents types de familles (avec ou sans enfant, monoparentale...). La diversité des ménages permettrait de créer des liens intergénérationnel et interculturel au travers d'animations au sein du quartier par exemple. En effet, il y a peu de partage entre les différentes cultures et générations.

A ce jour, il existe différents trafics, tels que trafics d'armes, de drogue aux abords de la résidence. La proximité des deux établissements scolaires entraîne des conflits d'élèves au sein de la résidence. Ces pratiques engendrent un sentiment d'insécurité chez les habitants et contribuent à la croissance de faits de délinquance et d'agression envers les élèves.

A la suite de notre immersion sur le territoire et l'analyse des questionnaires, nous avons dégagé une troisième grille. La diffusion d'informations concernant le projet NPNRU est faite auprès des habitants, cependant ce qu'ils en retiennent reste approximatif.

2. L'échange avec les acteurs

Dans l'intérêt de mieux connaître les acteurs de Saint-André, particulièrement ceux qui gèrent la résidence Victoria, nous avons pris contact avec eux par le biais de notre référente. Ce qui a facilité la rencontre ainsi que les prises de rendez-vous. Pour les entretiens, nous nous sommes organisées par groupes en fonction de la disponibilité des acteurs.

Tout d'abord, nous avons rencontré madame Daisy PARVEDY. Elle est médiatrice sociale et vit également au sein de la résidence Victoria. Son rôle est de recueillir les doléances des habitants. Le local dans lequel elle travaille est exploité par la mairie suite à une convention faite avec la SHLMR.

Ensuite, nous avons fait la connaissance de Monsieur BANCALA, président de l'Association Développement Social Local (ADSL), financée en partie grâce à l'abattement de la TFPB (taxe foncière sur la propriété bâtie). Elle est ouverte depuis janvier 2019 dont la principale mission est d'accompagner les personnes et plus particulièrement les personnes âgées dans les démarches administratives. L'association a d'autres projets qui vont se mettre en place tels que "Récup' marmailles" (boutique de vêtements de bébé, matériels de

puériculture...d'occasion), un cyber-base pour les jeunes (aide pour les CV, les lettres de motivation...) et un centre de formation dans le domaine animation et social (BAFA, BEP JEP...).

Nous avons eu un rendez-vous avec Monsieur Augustin CAZAL, chargé du service développement local de la SHLMR. Il travaille directement avec les associations, les communes et les acteurs présents sur le territoire. Le but de ce service est d'avoir une approche sociale pour ainsi donner une meilleure satisfaction des services proposés aux locataires. Durant cet entretien, Madame Stéphanie MORIN coordinatrice de la SHLMR s'est jointe à nous. Elle est en charge de l'amélioration du cadre de vie des habitants. Madame AMOURGOM, responsable de l'association "Artiste en action", était aussi présente. Elle intervient sur Sainte-Marie, Saint-André et Saint-Benoît.

De plus, nous nous sommes entretenues avec Monsieur Luciano REGEL coordonnateur du "pôle animation sénior" du CCAS. Ses missions sont de mettre en œuvre et développer des activités pour les personnes âgées. En effet, ce service est ouvert depuis 2 ans et comprend actuellement 350 inscrits sur 5600 séniors vivant à Saint-André. Le service propose des activités culturelles, sportives et sociales. Les personnes sont orientées vers le CCAS « pôle animation seniors » par la CGSS, par d'autres services du CCAS, du "bouche à oreille" mais aussi par le service communication de la ville. La communication doit rester constante au risque de perdre les adhérents. Sur la résidence Victoria, nous comptons quatre personnes inscrites. Pour lutter contre l'isolement, une journée intitulée « rompre l'isolement » est organisée une fois tous les deux mois. Cette journée s'articule autour d'un pique-nique afin de proposer aux personnes les activités mises en place par le service.

Par ailleurs, nous avons rencontré Monsieur Jérôme MALARTRE, chargé d'opération et de réhabilitation de la SHLMR. Le service réhabilitation gère le patrimoine foncier (construction, rénovation et réhabilitation). Il établit des contrats avec des prestataires locaux dans le but de favoriser l'économie locale et ainsi de développer l'action sociale. Il nous a présenté le projet de résidentialisation et de réhabilitation sur la résidence Victoria. Ce projet a pour ambition de mettre fin au "squat" de jeunes dans les cages d'escaliers ou encore d'éviter que des "véhicules extérieurs" se garent aux emplacements prévus pour les résidents, la SHLMR souhaiterait alors fermer la résidence. De plus, il est prévu d'y installer un système de vidéosurveillance au sein de Victoria. La SHLMR voudrait également réhabiliter l'intérieur des bâtiments en gardant l'aspect extérieur intact dans le but d'améliorer le confort des locataires. Le projet NPNRU contraint la

SHLMR à détruire 6 logements. Un délai légal de six mois doit être respecté pour reloger les ménages. Le bailleur a le devoir de leur proposer trois logements équivalents. Néanmoins, la réhabilitation ainsi que la résidentialisation engendreront des augmentations de loyers échelonnés sur trois années.

Grâce à ces rencontres, nous avons vu comment ces acteurs souhaitent mettre en avant les besoins des habitants de Victoria. Nous avons également pris connaissance de leurs projets d'amélioration du cadre de vie de la population.

3. Résultat de l'enquête

Après avoir saisi les réponses au questionnaire sur *Google Forms*, nous avons pu ressortir les éléments importants. (Annexe 2 et 4)

Nous avons comparé les résultats de notre enquête avec ceux de l'enquête réalisée par la SHLMR sur un échantillon de 173 ménages (soit 79,36%) datant du début de l'année 2019.

Détails de notre enquête :

- 150 personnes interrogées
- 82 refus
- 68 réponses dont 52 résidents (soit environ 24% des ménages de la résidence), 13 passants ainsi que 3 employés.

Pour comparer avec la SHLMR, il a été relevé que 45% des habitants ont moins de 25 ans tandis que sur notre échantillon, nous avons en majorité des personnes âgées entre 60 et 74 ans.

Cependant, pour les 2 échantillons, il a été constaté qu'il y a un fort taux de personnes vivant seules (35% pour la SHLMR ; 37% pour notre enquête). D'autres chiffres similaires à propos du temps vécu dans la résidence : 52% vivent à Victoria depuis plus de 10 ans d'après la SHLMR et 47,2% pour nous. Ce qui peut expliquer le taux de 81,5% des résidents qui souhaitent dans l'avenir rester dans leur logement actuel ou dans le quartier Victoria d'après la SHLMR.

Dans notre enquête, nous avons remarqué que 36,8% des résidents sont au chômage contre 19,1% ayant un emploi. Nous avons par ailleurs 22,1% de personnes à la retraite.

Concernant la résidence en elle-même, les habitants sont plutôt satisfaits par l'extérieur de Victoria (au niveau de l'éclairage, de la propreté, de la sécurité...) et également de l'intérieur de la résidence excepté le fait qu'elle ne soit pas aménagée pour les personnes à mobilité réduite : il existe un ascenseur dans un bâtiment uniquement où nous avons pu constater qu'il y a des

personnes âgées. Par ailleurs, 39% des habitants ressentent de l'insécurité à l'extérieur de la résidence qui inclus le parc et le lycée.

Nous relevons seulement 26,5% de personnes, soit 18 sur 68 personnes, au courant des activités réalisées dans la résidence. Cependant il reste une forte demande de la population pour les activités sportives, culturelles, sociales (un terrain de pétanque par exemple) afin de rendre leur quartier plus dynamique.

Dans l'enquête de la SHLMR, 24% des résidents avaient connaissance du projet NPNRU tandis que pour la nôtre, 57,4% en avaient entendu parler. Les réponses les plus récurrentes sont les suivantes : rénover les appartements, fermer la résidence, destruction de 6 logements.

4. Propositions d'actions

Nous avons constaté la présence de deux lycées à proximité ; de ce fait nous pensons qu'il serait judicieux de faire connaître aux jeunes l'association ADSL ce qui leur permettraient de s'y rendre durant leur pause méridienne où ils pourraient faire profiter d'un partage de savoirs faire aux résidents qui rencontrent des difficultés avec l'outil informatique. Ainsi, les personnes âgées (exemple monsieur B.) pourraient elles aussi mettre en avant leur potentiel dans le but de transmettre aux plus jeunes (lien intergénérationnel).

En ce qui concerne le bailleur, les résidents s'étant rendu au bureau d'accueil de la SHLMR, quelle que soit la demande, nous ont fait part d'un échange désagréable. Nous avons alors pensé qu'une permanence tenue par le bailleur au sein de la résidence pourrait permettre de fluidifier les échanges entre les deux partis. La résidence Victoria va être réhabilitée et l'avis des résidents est nécessaire ; leur bien-être dans leur logement doit être une priorité afin d'assurer une quiétude dans le quartier. Le bailleur a pour mission d'assurer le maintien du taux d'occupation de ces logements. Les résidents demandent à être pris en compte dans leur singularité d'où la proposition d'établir un dialogue efficace et empathique, pour retrouver un équilibre.

Nous suggérons de mettre en place des animations de quartier permettant de créer et de conserver des liens intergénérationnels et interculturels. Ces animations pourraient être assurées par les associations en collaboration avec le CCAS répondant aux attentes des habitants.

Lors de notre restitution le pôle animation senior se mobilise afin de communiquer sur le CCAS et ses actions seniors. En plus de présenter les activités, des initiations seront proposées afin que les résidents puissent s'en saisir.

De plus, nous avons observé dans le quartier Victoria un manque d'activités destinées aux jeunes enfants. Afin d'accompagner ce public, une association pourrait organiser des sorties le week-end et leur proposer des activités hebdomadaires.

Dans l'ambition de faire diminuer le taux de délinquance et par conséquent le sentiment d'insécurité, nous pensons qu'un poste d'éducateur de rue puisse être bénéfique. Effectivement, celui-ci accompagnerait les jeunes vers une réinsertion sociale et professionnelle. Ce poste pourrait être soutenu par une association de quartier, par la mairie ou encore par un bailleur social.

La résidence Victoria a la chance d'avoir un parc qui n'est pas suffisamment aménagé à ce jour. Il serait intéressant d'y installer un parcours psychomoteur (toboggan, tunnel, escalier...) à l'intention des tout petits et des plus grands. Cela leur permettrait de se dépenser et de se renforcer physiquement tout en développant leur imagination. Enfin, nous avons constaté un manque de mobilier urbain permettant aux accompagnateurs d'enfants de s'asseoir à l'ombre.

Toutefois, le réaménagement de ce parc communal est prévu dans le projet NPNRU de la ville de Saint-André.

PARTIE 4 : VISIONS ET ACCOMPAGNEMENTS DES TROIS CORPS DE MÉTIERS

◆ Assistante de service sociale

En tant qu'assistante de service sociale, nous sommes amenées à contribuer à la construction de projets et de développement de territoire, avec une perspective globale de l'ensemble.

Ce stage d'immersion est une première approche pour nous. La grande immersion sur le territoire nous a permis de développer nos compétences professionnelles, telles qu'observer l'environnement posé, entrer en relation avec autrui, adapter sa communication à l'interlocuteur, identifier et coopérer avec les acteurs présents sur le territoire. Le diagnostic social passe par l'identification, de tous les éléments présents sur un lieu donné et, prend en considération l'articulation des liens posés. Comprendre le fonctionnement, les enjeux, les impacts et les conséquences, c'est accompagner au mieux les personnes dans leur projet de vie. Le projet

commun aux habitants de la résidence est d'y résider et le confort de vie passe également par le fait d'être bien chez soi. Permettre à chaque personne d'avoir un logement décent, et en adéquation à leur besoin, c'est une façon de créer du lien social. Ce lien est le ciment qui consolide les actions menées à bien dans un quartier. Ce stage donne une nouvelle perspective de vue, par la rupture des représentations existantes. La résidence Victoria qui paraît triste, défraîchit, et morne porte des personnes chaleureuses pleines de ressources et très enthousiasmées au partage de savoir. Chaque résident doit être considéré en singularité pour élever la force de partage qui émane de ce quartier.

◆ **Éducateur de Jeunes Enfants**

Nous sommes amenées à faire des projets éducatifs en direction du jeune enfant (de 0 à 7 ans) et des parents, de ce fait connaître notre public est nécessaire pour pouvoir au mieux les accompagner.

Ce stage a été très enrichissant car nous avons appris à réaliser un diagnostic social local et à développer de nombreuses compétences telles que : identifier les besoins des familles, analyser le territoire, proposer des pistes d'actions en direction du jeune enfant.

Il est vrai que cette formation pratique nous a permis de voir les compétences et les qualités de chacune. Nos trois métiers fusionnés peuvent être intéressants pour des projets communs futurs.

Nous sommes allées à la rencontre des familles en prenant en compte l'aspect social et culturel. Cette immersion nous a permis de voir comment le travailleur social doit agir sur le terrain. Effectivement, cela demande une grande adaptabilité, de la disponibilité et une grande patience. Nous avons appris à avoir une prise de recul sur certaines situations et une remise en question sur notre façon d'agir, dans notre communication avec le groupe, les habitants et les acteurs.

Grâce aux rencontres effectuées avec les résidents ainsi que les acteurs, nous avons pu repérer les problématiques par rapport au jeune enfant et sa famille : manque d'intérêt pour les enfants, manque d'activités, insécurité dans la résidence et dans le parc. En identifiant les compétences des acteurs, nous avons pu proposer des pistes d'actions éducatives sur la résidence.

Le Diagnostic Social Local a apporté au métier d'éducateur de jeunes enfants une prise en compte des différentes idées dégagées dans le travail d'équipe et créé un partenariat pour avoir une orientation vers une action adaptée.

◆ **Éducateur spécialisé**

Dans ce cadre d'intervention, le rôle de l'éducateur spécialisé (ES) est d'encourager la création de lien social et d'accompagner le public vers l'accès aux droits communs dans le but de favoriser l'autonomie et de prévenir l'exclusion sociale.

Nous sommes allées à la rencontre des habitants du quartier et des acteurs de celui-ci dans le but de leur proposer des pistes d'action favorables à tous. Nous avons alors identifié et analysé les besoins, les attentes et les ressources de chacun d'entre eux. Nous avons organisé la rencontre avec les résidents dans un cadre adapté et prêté une oreille attentive face à leurs attentes et à leurs potentiels. Cela nous a permis d'établir un diagnostic partagé avec nos collègues en formation d'assistants de service social et d'éducateurs de jeunes enfants. Nous nous sommes alors inscrites dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle pour lesquels nous avons adapté notre communication.

Dans notre démarche, nous avons été amenées à mobiliser des acteurs de terrain et à établir des relations partenariales avec ceux-ci afin de mener à bien notre diagnostic.

Cette immersion pluri professionnelle a été très enrichissante. En effet, nous avons eu des avis et des idées divergents selon nos filières. Cela nous a permis d'adopter une posture professionnelle en regard des décisions prises en équipe. La complémentarité des filières nous a permis de garantir un accompagnement optimal et global des habitants du quartier.

Au cours de ce stage, nous avons découvert le travail « de terrain ». Nous nous sommes surpassées pour entreprendre l'échange avec la population sur leur territoire. Il nous a été agréable d'être au contact des habitants ; ils aiment discuter et échanger avec nous, de ce fait ils apprécient que nous nous intéressions à eux.

Le travail en équipe et en partenariat nous a amené parfois à ne pas être d'accord avec les décisions prises. Nous avons alors argumenté nos points de vue afin de garantir une meilleure compréhension de ceux-ci. Nous nous sommes ainsi positionnées au regard du métier d'éducateur spécialisé.

D'un point de vue théorique, nous avons acquis un maximum de connaissances spécifiques au diagnostic social local. De plus, nous avons su développer et approfondir les compétences relatives à celui-ci.

CONCLUSION

Grâce à ce stage, nous avons appris davantage sur nous-même ainsi que sur notre identité, posture et positionnement professionnel dans le but d'appréhender le territoire au regard de nos futurs métiers respectifs. Nous avons su nous inscrire dans une démarche de travail de groupe, de recherche et de veille professionnelle.

Nous avons expérimenté la complémentarité des compétences de chaque métier composant le groupe. Ensemble nous avons su établir un diagnostic social local en nous appropriant les outils théoriques, humains et institutionnels.

Nous avons su nous remettre en question vis-à-vis de notre posture professionnelle car nous avons eu des moments de doute sur notre place et nos attentes. Nous avons également réparti les tâches avec confiance et respect. La cohésion d'équipe se fait par la compréhension de l'autre et l'identification de ses limites également par le biais des concessions faites dans l'intérêt du groupe.

A l'échelle des acteurs de ce territoire, une même collaboration serait un grand pas pour relancer le dynamisme et faire profiter les autres quartiers concernés par le NPNRU de cet élan vers un mouvement social en faveur des citoyens.

L'établissement du DSL nous a permis de faire ressortir les besoins du quartier et de nous amener à proposer des pistes d'actions permettant aux acteurs habilités à améliorer le cadre de vie des habitants.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Questionnaire à l'attention de la population du quartier Victoria

1. Quel est votre tranche d'âge ?

- 10-16
- 17-24
- 25-34
- 35-44 45-54 55-59
- 60-74 75 et +

2. Vous êtes :

- Une femme
- Un homme

3. Au sein de la résidence victoria vous êtes :

- Résident
- De passage
- Employé

4. Depuis combien de temps êtes-vous sur la résidence ?

- 0 à 1 an
- 1 an à 2 ans
- 2 à 5 ans
- 5 à 10 ans
- Plus de 10 ans

5. Quelle est la composition de votre foyer ?

Nombre de famille dans le logement :

Nombre d'enfant :

Âge des enfants :

6. Quelle est votre situation familiale ?

- Célibataire Marié
- Union libre
- Veuf/veuve

7. Quelle est votre situation professionnelle ?

- En emploi
- Au chômage
- A la retraite
- Sans activité professionnelle
- Étudiant

8. Comment avez-vous obtenu votre logement ?

- Par la SHLMR directement
- En m'adressant à la mairie, CCAS
- Par connaissance

9. Comment avez-vous obtenu votre logement ?

- Par choix
- Par défaut

10. Que pensez-vous de la résidence victoria ? (Noter de la façon suivante : 1=médiocre/10=excellent)

A. Extérieur

Très satisfait Satisfait Faible Inexistant

- **Propreté :**
- Préciser :*
- **Sécurité :**
- Préciser :*
- **Nuisances sonores :**
- Préciser :*
- **Air/Odeur :**
- Préciser :*
- **Eclairage (nuit) :**
- Préciser :*
- **Ombrage :**
- Préciser :*
- **Espaces verts (entretien) :**
- Préciser :*

➤ **Espaces verts (quantité) :**

Préciser :

B. Voies de circulation

Très satisfait Satisfait Faible Inexistant

➤ **Voiture :**

Préciser :

➤ **A pied :**

Préciser :

➤ **A vélo :**

Préciser :

➤ **Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite :**

Préciser :

C. Bâtiments :

Très satisfait Satisfait Faible Inexistant

➤ **Propreté :**

Préciser :

➤ **Sécurité :**

Préciser :

➤ **Isolation sonore :**

Préciser :

➤ **Étanchéité :**

Préciser :

➤ **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :**

Préciser :

➤ **Eclairage :**

Préciser :

11. Quelles sont les activités proposées au sein de la résidence ?

.....

Lesquelles aimeriez-vous voir se développer ?

.....

12. Les commerces et services des alentours sont-ils suffisants ? Oui Non

Lesquels manquent selon vous ?

.....

13. Vos besoins sont-ils satisfaits ? Oui Non

14. Avez-vous des sources de préoccupation, des souhaits ? Oui Non

Lesquels ?

15. A quelle fréquence sortez-vous de votre logement ?

Plusieurs fois par jour Plusieurs fois par semaine Plusieurs fois par mois

Quelle est la première raison qui justifie vos allers et venues ?

.....

Qu'est ce qui justifie que vous ne sortez pas plus fréquemment ?

.....

16. Êtes-vous au courant du projet ANRU ? Oui Non

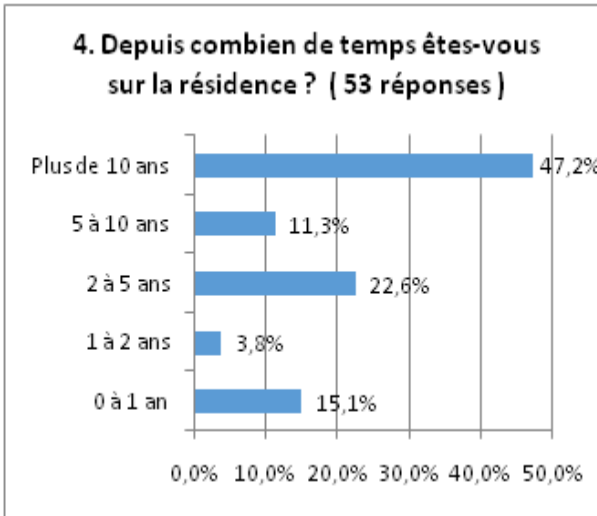
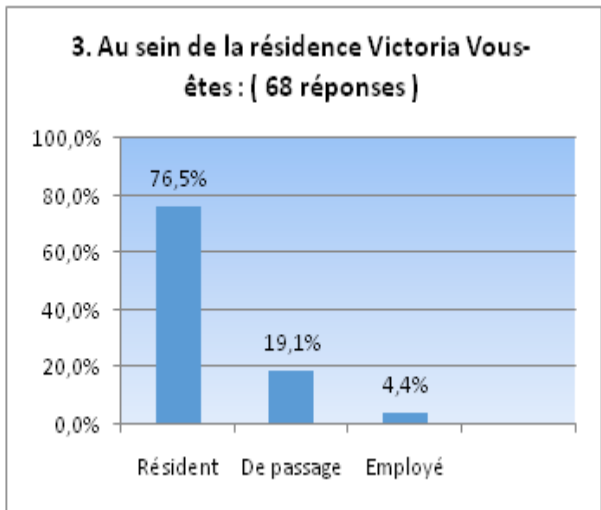
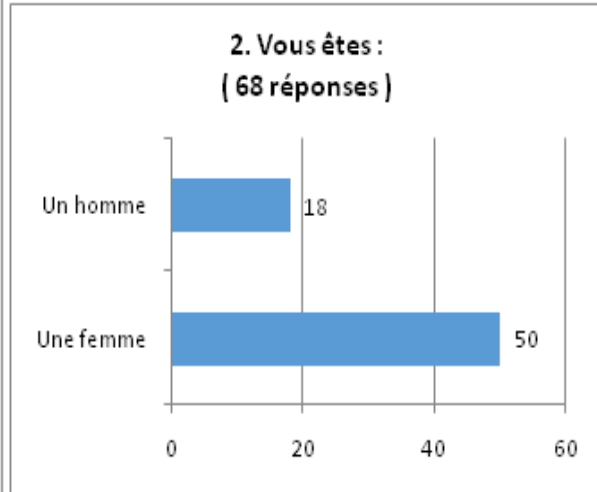
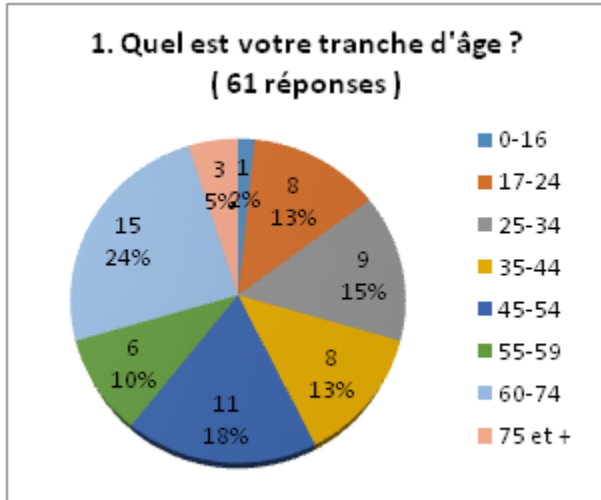
De quoi s'agit-il selon vous ?

.....

17. Souhaitez-vous partager autre chose avec nous ?

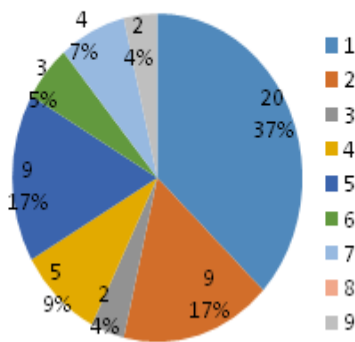
.....

**Annexe 2 : Résultats du questionnaire à l'attention de la population du quartier
Victoria**

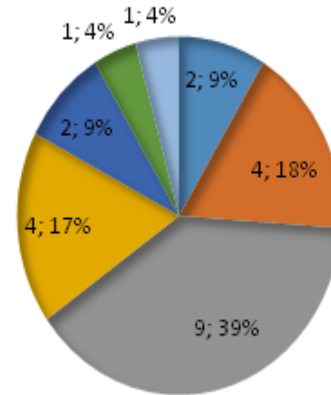


5. Quelle est la composition de votre foyer ?

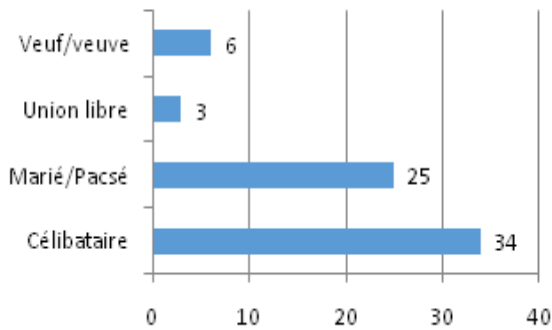
**Nombre de personnes dans le logement :
(54 réponses)**



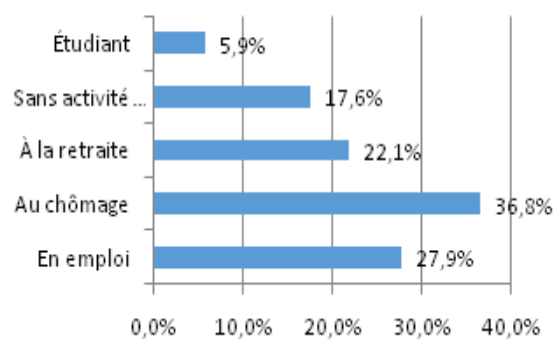
Nombre d'enfant : (23 réponses)



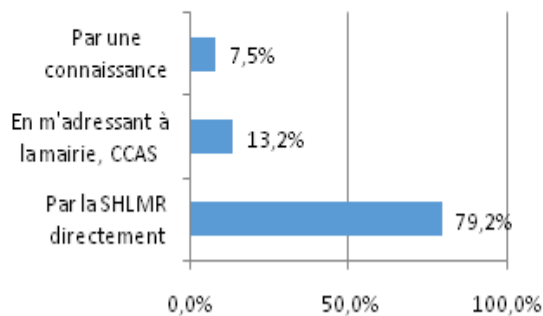
**6. Quelle est votre situation familiale ?
(68 réponses)**



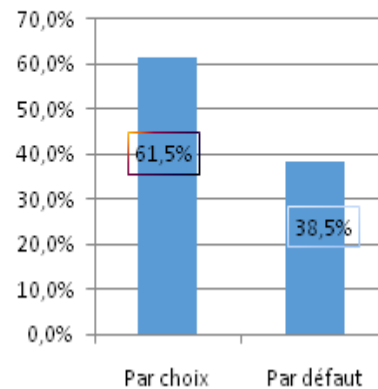
**7. Quelle est votre situation professionnelle ?
(68 réponses)**



8. Comment avez-vous obtenu votre logement ? (53 réponses)

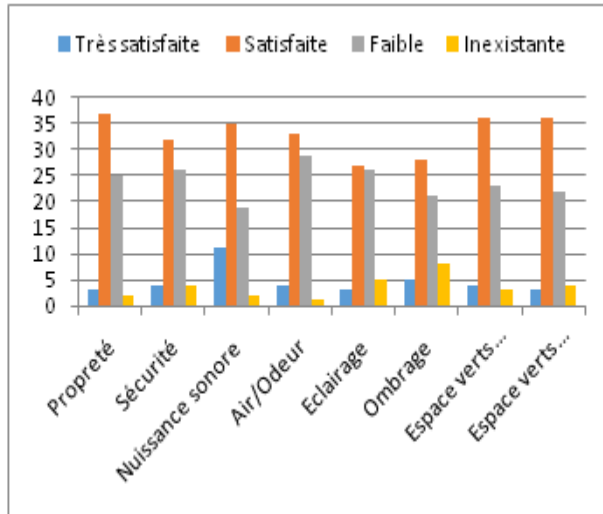


9. Comment avez-vous obtenu votre logement ? (52 réponses)

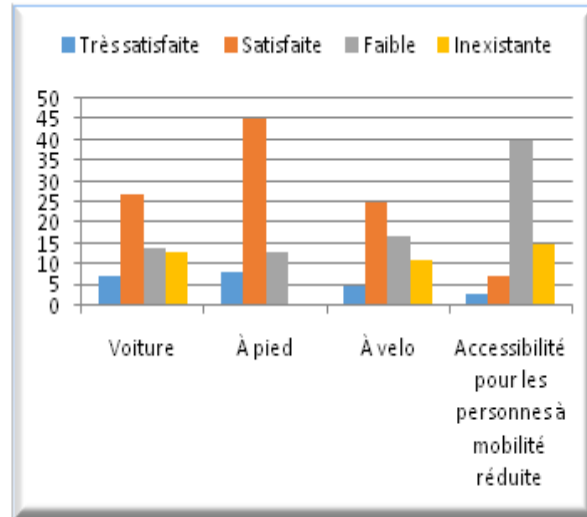


10. Que pensez-vous de la résidence Victoria? (Noter de la façon suivante : 1=médiocre/10=excellent)

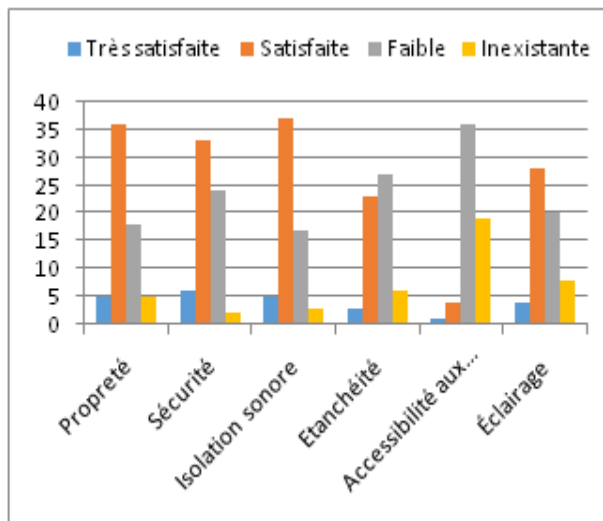
A. Extérieur



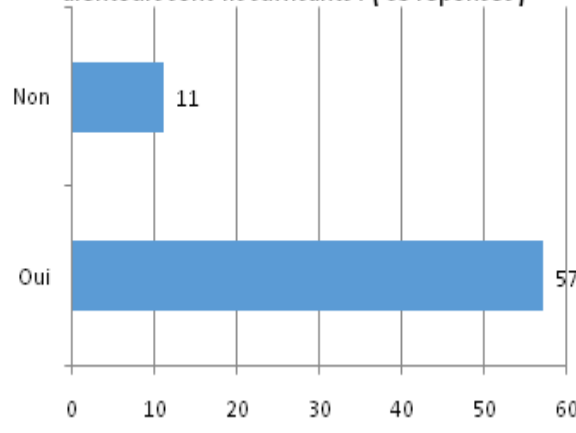
B. Voies de circulation

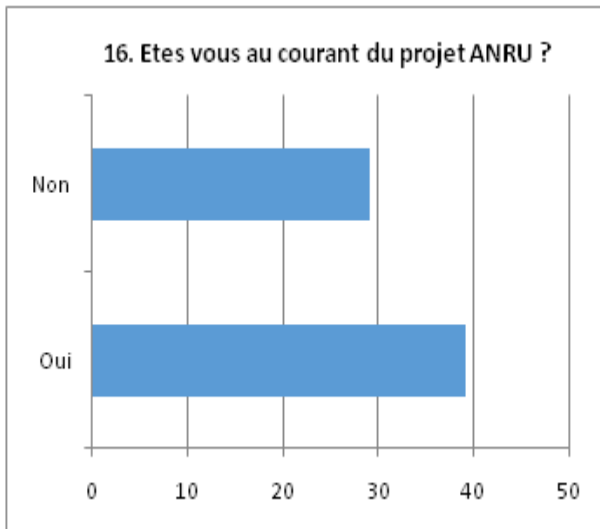
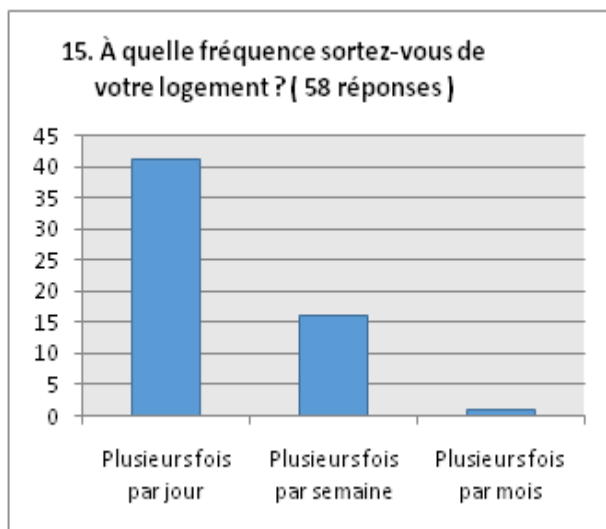
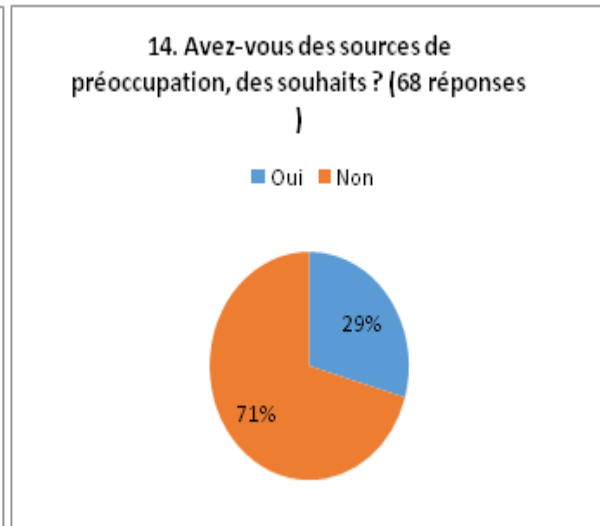
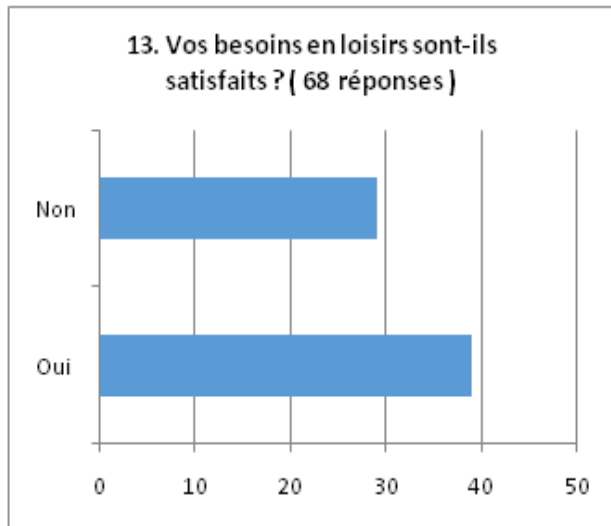


C. Bâtiments



12. Les commerces et services des alentours sont-ils suffisants ? (68 réponses)





ANNEXE 3 : Questionnaire pour les acteurs

1. Quel est l'histoire du quartier victoria ?
2. Quelle est votre mode de communication avec les habitants ?
3. Quelles sont vos actions ? Vos missions ?
4. Quelles sont les problématiques rencontrées sur le territoire ? Avec les résidents ?
5. Avez-vous déjà fait des diagnostics du territoire ? Dans quel cadre ?

ANNEXE 4 : Synthèse de l'enquête de la SHLMR sur 173 Ménages ?

➤ Situation Familiale

Couple avec enfant : 22 %

Couple sans enfant : 8 %

Famille monoparentale : 29 %

Personne seule : 35 %

Autres : 6 %

➤ Ancienneté

10 et + : 52 %

- 5 ans : 24 %

➤ Age

0 – 16 ans : 28 % 35 – 44 ans : 10 % 60 – 74 ans : 13 %

17 – 24 ans : 17 % 45 – 54 ans : 12 % 75 et + : 4 %

25 – 34 ans : 8 % 55 – 59 ans : 8 %

- 45 % des habitants ont moins de 25 ans.
- 17 % des habitants 60 ans et plus.
- 35 % des personnes référentes (chef de ménage et conjoint(e)) recherche un emploi.
- 80 % souhaitent rester dans leur logement
- 86 % satisfait de leur logement.

➤ Projet de résidentielisé

95 % : favorable au projet

73 % : voisinage agréable

70 % : en sécurité dans VICTORIA

62 % : calme dans VICTORIA

51 % : solidaire, s'entraide

46 % : faut installer une surveillance vidéo

➤ **Projet NPNRU**

24 % : avoir eu connaissance

73 % : pas avoir eu connaissance

8,1 % : à participer à une réunion

91,9 % : à pas participer

➤ **Commerce**

13 commerces enquêtés

➤ 10 ans ou plus : 7

➤ 9 ans : 1

➤ 5 ans : 1

➤ Depuis - 5 ans : 4

- Deux commerces avec des effectifs importants, la pharmacie 9 personnes et une auto-école avec 10 personnes.

- 92% se déclarent satisfaits de leur commerce. 1 insatisfaction liée aux gênes occasionnées par les attroupements dans les coursives et les passages de deux roues (rue Maingard).

- 75 % : plutôt satisfait de son commerce actuel

- L'état des façades et l'éclairage extérieur recueillent des indices de satisfaction négatifs, au contraire ils sont très positifs en ce qui concerne l'accessibilité et l'emplacement.

- 7 responsables sur 13 déclarent qu'il n'y a pas assez de place de stationnement. On note que la plupart d'entre eux se situent sur la rue Maingard. Le trafic lié au lycée (accompagnant, bus) est source d'encombrement.

- L'attitude est très favorable en ce qui concerne le projet de résidentialisation présenté et l'installation d'un système de vidéosurveillance.

- L'attitude est favorable en ce qui concerne le voisinage.

- L'attitude est partagée sur la sécurité, le calme et la solidarité entre commerçants.

- L'attitude est négative sur les qualités esthétiques de la résidence

ANNEXE 5 : Les Grilles Aform

Grille AFORM faisant suite aux trois premiers jours sur le territoire

	ATOUT	FAIBLESSE	OPPORTUNITE	RESISTANCE	MENACE
Géographique	- Circulation facile	- Pas de paysage - Pas suffisamment d'espaces verts	- Aménagement des espaces verts		
Organisationnel	- Proximité des commerces - Proximité de la gare - Proximité d'établissements scolaires				- Manque de cohésion sociale - Délinquance - Squat
Historique	- Quartier de centre-ville - Quartier conservateur				
Humain					

Grille Aform numero 2 après retour de GAP et immersion sur territoire

Critères	Force	Faiblesse	Résistance	Opportunité	Menace
Géographique	-Parc de jeux, espace vert -type de logement : bien entretenu dans la résidence -beaucoup de parkings (Dans la résidence, dans la rue, et à côté du parc) - Circulations/accès	-Du bruit dû à la circulation -le parc=un squat pour les jeunes - Richesse du paysage pas d'espace vert		-Beaucoup d'espace, bien aéré	Le parc : squat par des jeunes et pas forcément venant des lycées (consommation d'alcool)
Historique	-La résidence Victoria porte le même nom que la rue -Victoria fermée à venir -Proximité du centre-ville	-un mail piéton à venir -Regret dû aux éléments de départ : les locaux de Victoria étaient pour les mariages, les baptêmes, les veillées mortuaires -Vieux bâtiments (1991)		-Un mail piéton à venir -faire vivre Victoria	-vieux bâtiments

Humain	<ul style="list-style-type: none"> -Selon le bâtiment : personnes âgées, famille ou couple sans enfant. -Personnes curieuses -Personnes ouvertes -Interculturel -Personnes repérées avec des savoir-faire -travail interculturel fait partie des associations 	<ul style="list-style-type: none"> -les habitants aiment rentrer en relation, communiquer avec SHLMR leur bailleur social -Personnes isolées -Agression faites par les lycéens ou personnes extérieures -manque de solidarité entre les résidents 	<ul style="list-style-type: none"> -Peu de mélange des cultures (mahoraises, créoles...) -pas d'ouverture (résidant reste dans leur quartier mais ne part pas voir les autres) 	<ul style="list-style-type: none"> -Monsieur BENARD : activité manuelle (coutures, création de maniques, de nappes, de rideaux,...) -Un monsieur souhaite apprendre aux jeunes la pétanque. -valoriser le potentiel des personnes repérées -proposition d'activités -Travailler le lien intergénérationnel -travailler le lien entre les nouveaux et les anciens habitants -travailler le lien interculturel -Mme Daisy qui est une médiatrice à l'écoute de toute personne en difficulté et qui aimerait bien voir les jeunes la remplacer plus tard 	<ul style="list-style-type: none"> -Jeunes : trafic d'armes, de drogues devant les lycées -la rue victoria dangereux pour les enfants
Organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> -Commerces à proximité (super U, marché forain, boucherie...) -Lycées à proximité -médecins, transports (bus) à proximité -la gare -Association DSL (proposition d'activités, atelier informatique) Propreté des bâtiments à l'intérieur -complexe sportive 	<ul style="list-style-type: none"> -2 Lycées à proximité -pas de diversification des commerces -trop de bruit par rapport à la circulation -peu d'animation Bâtiment : problèmes d'infiltration -Circulations des gros engins -faible éclairage -pas d'ascenseur sur les bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> -Personnes âgées donc pas actuel dans la modernité 	<ul style="list-style-type: none"> -Les commerces à proximité -Diversification des commerces et activités -Aménagement des rues, parc et espace piéton -Création d'Emploi -se sentir en sécurité dans le quartier et dans le logement - Eclairage -Aménagement l'espace vert -Création de club, association etc. Afin de proposer des activités ouvertes à tous profils 	<ul style="list-style-type: none"> -Jeunes peuvent recommencer à détruire les aménagements -projet de réaménagement non validé ou modifié

Grille AFORM 3 après retour des questionnaires et après le GAP.

Critères	Force	Faiblesse	Résistance	Opportunité	Menace
Géographique	Résidence bien située et accessibilité des commerces à	Trop accessible aux gens extérieurs	Lieu de passage des jeunes, qui traversent la résidence pour	Proximité des commerces, de la	Lieu très ouvert et accessible par le

	pied		prendre le bus scolaire.	gare, et des lycées.	réseau de transport, d'où la facilité de circuler. Cela fait de la résidence, un lieu qui profite aux trafics illicites en tout genre (drogues, armes, violences...)
Historique	La gare routière est à proximité de la résidence	La gare routière est à proximité de la résidence		Proximité des commerces, de la gare, et des lycées.	
Humain	Tous les âges sont représentés et la majorité reste des personnes âgées	Femmes seules, chômage	Prévoir des activités adapter à chaque tranche d'âge et tenir compte de la majorité des personnes âgées		
Organisationnelle	La circulation est facilitée par le réseau routier. Les résidents sont satisfaits de leurs logements	L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite n'est pas suffisante. Manque d'action culturelle.	Problème d'insécurité.	Association	

CAFE



PARTAGE

**NOUS SOMMES UN GROUPE
D'ETUDIANTES.**

**NOUS VOUS INVITONS LUNDI 6
MAI 2019 A PARTIR DE **9H00** AU
LQR 2, AFIN DE PARTAGER UN
MOMENT CONVIVAL.**

VENEZ NOMBREUX !

ANNEXE 7 : Photographies du café partage



ANNEXE 8 : Repas partage



ANNEXE 9 : Flyer invitation restitution

- flyer réalisé par le groupe :

**« Résidence VICTORIA »
en avant**

**JEUDI 23 MAI 2019
De 13h à 17h**

RDV au PARC



**15h : présentation
des étudiantes**

**ANIMATIONS
(pétanque, dominos,...)**

Collation offerte



**Des étudiantes de l'IRTS
vous invitent !
NOU CONT SU ZOT
VIEN A ZOT !**



-flyer réalisé en collaboration avec la mairie :

Les Victorieuses de l'IRTS vous invitent :

Jeudi 23 mai

2019

« RÉSIDENCE VICTORIA »
EN AVANT

Collation
offerte



Des étudiantes à l'initiative

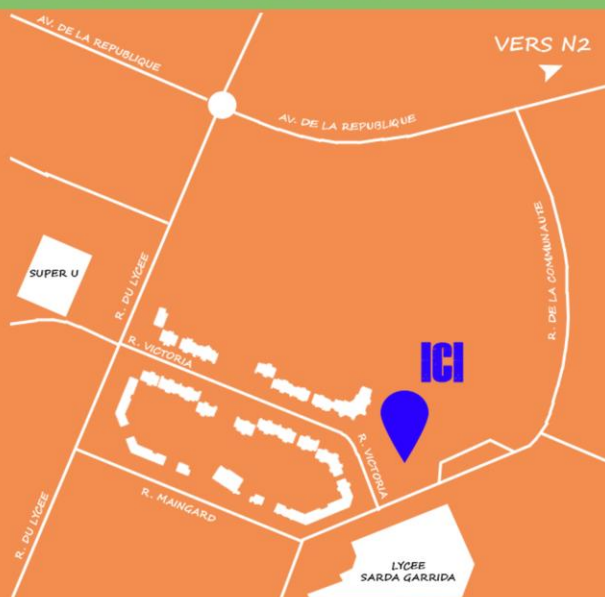
NOU CONT SU ZOT VIEN A ZOT

SQUARE VICTORIA

De 14h à 17h

15h : présentation des
étudiantes

ANIMATIONS
(pétanques, dominos, ...)



ActionLogement



SHLMR



ANNEXE 11 : Photographies du territoire Saint-André



ANNEXE 12 : Photographies de la résidence Victoria



